

Inforam

Sommaire :

- P 1 L'approche Piklérienne
- P 2 5 bonnes raisons de pratiquer la motricité libre
- P 2 Formation AM
- P 3 retour formation
- P 4 Agenda, programme

L'approche Piklérienne extrait de l'article « C'est quoi la motricité libre » site Baby'Mat

C'est la pédiatre Hongroise **Emmi Pikler** qui a développé le concept de la motricité libre durant toute sa vie professionnelle. Elle a d'abord travaillé comme pédiatre de ville puis a fondé en 1946 la **pouponnière Loczy** dans laquelle elle applique les principes de la motricité libre et continue à développer ses travaux autour du développement moteur de l'enfant.



Son constat : **L'enfant peut franchir toutes les étapes de son développement moteur seul, sans apprentissage de la part d'un adulte si on lui permet de faire ses propres expériences corporelles dans un cadre sécurisant et adapté.**

Ainsi, le rôle de l'accompagnateur est d'apporter une sécurité matérielle et affective mais il ne doit **pas intervenir sur l'enfant** en lui proposant, lui imposant une posture qu'il n'a pas encore découvert seul et donc, qu'il n'est pas encore prêt à adopter. Ce serait lui enlever la joie de découvrir par lui même ses propres capacités. **Une motricité libre favorise la confiance en soi et la maîtrise de son corps.**

L'importance est donnée au rythme, chaque enfant découvre à son rythme les différentes étapes de sa motricité. Il est noté que l'enfant les découvre dans un ordre établi mais on peut quand même un peu nuancer en disant que chaque être est unique et l'essentiel est que l'enfant passe par toutes les étapes, même si elles sont un peu dans le désordre. Il y a quand même des étapes qui se suivent dans un ordre logique.

Emmi Pikler note l'importance d'avoir **3 espaces de vie** distinct mais qui s'alimentent entre eux. On retrouve ces informations sur le site de l'association Pikler Loczy : **aire des soins corporels, aire d'exercice et d'activité et aire de repos et de sommeil.**



L'aire qui m'intéresse le plus est l'aire d'exercice et d'activité qui correspond à l'espace de jeux et de motricité. J'aime la petite définition de l'association donc je vous la partage : **« Espace de jeu et d'activité libre dans laquelle l'adulte n'intervient pas directement mais qu'il prend soin d'organiser de façon à assurer sa permanence quotidienne et la sécurité du bébé. Le cadre de cet espace, sa dimension, ses limites, son contenu**

étant pensés en fonction du développement du bébé, de ses goûts et intérêts. » E.Pikler

En plus de l'espace de jeux, du **choix du matériel** et de son **organisation** dans l'espace, on peut ajouter le **choix des vêtements** pour l'enfant. Le laisser se mouvoir librement sous entend le vêtir avec des vêtements suffisamment fluides, amples et agréables pour qu'il puisse bouger correctement. Par exemple, les robes, les jeans, les chaussures rigides ne permettent pas à l'enfant de bouger avec aisance. (...)

5 raisons essentielles de pratiquer la motricité libre site Famille épanouie

1. Expériences motrices libres

Lorsque le nourrisson est placé allongé sur le dos, il ne fait aucun effort pour se maintenir dans cette position. Il s'agit d'une position physiologiquement naturelle qui ne demande aucun exercice de tension pour se soutenir. C'est donc une position qui lui est tout à fait agréable. Dans cette position, l'enfant peut tourner la tête entièrement à gauche et à droite, il peut bouger les bras, les mains, les jambes, les pieds. Il peut relever le bassin pour attraper ses pieds, et jouer avec par la même occasion. Cette position va lui permettre de faire de très **nombreuses expériences motrices** auxquelles il pourra s'adonner en toute liberté.

2. Développement physiologique naturel

L'être humain, de part sa physiologie, son anatomie et ses aptitudes naturelles est capable de se mouvoir seul. Aucune stimulation extérieure n'est nécessaire pour stimuler l'enfant. Bien au contraire, **un enfant qui aura appris à faire ses propres découvertes, ses propres expériences et ses propres acquisitions se développera bien plus naturellement** que s'il est contraint à des stimulations ou à l'utilisation d'objets l'incitant à se développer.

3. Acquisition de la confiance en soi

L'enfant qui apprend par lui-même à se mouvoir voit sa confiance en lui renforcée par les actions qu'il entreprend. Au fil du temps, **la réussite de ses entreprises va l'engager dans un chemin de confiance en lui qui va lui insuffler encore plus d'envie et de motivation pour tenter de nouvelles expériences.** Non seulement l'enfant va apprendre à se faire confiance, mais en plus, cette confiance va l'aider considérablement à se développer harmonieusement. Ce sont les premiers pas vers la marche.

4. Développement de l'autonomie

L'enfant qui apprend seul à se déplacer ne sera pas tributaire d'une tierce personne pour entreprendre des déplacements et des mouvements. **Cet enfant verra son autonomie s'accroître au rythme de son évolution.** L'enfant, par ces actions volontaires va développer son autonomie beaucoup plus rapidement et beaucoup plus sûrement qu'un enfant ayant été contraint dans sa liberté de mouvements.

5. Diminution des tensions entre parents et enfants

Le fait que l'enfant soit autonome pour se déplacer et entreprendre ses actions va permettre de diminuer voire supprimer les tensions pouvant alors apparaître entre enfants et parents. Prenons un exemple tout simple : pendant une promenade au parc, l'enfant est placé sur une balançoire et poussé par l'un de ses parents, jusqu'ici tout va bien. Au bout d'un certain moment, l'adulte va avoir envie de passer à autre chose et va donc descendre l'enfant de la balançoire et l'inviter à faire autre chose. Cependant, l'enfant n'est pas acteur de cette décision et donc une "crise" peut apparaître chez l'enfant qui va alors exprimer son mécontentement. **Un enfant qui est capable d'entreprendre lui-même l'action de son choix sera pleinement décideur du moment où il commence et du moment où il arrête son activité, de ce fait, aucune frustration et aucune tension n'apparaîtra.**

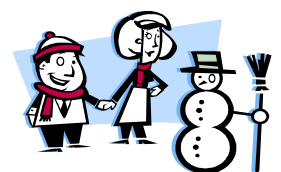
Formations AM

Comme précisé dans le dernier Inforam, depuis la réforme de l'agrément d'assistant maternel, la formation est un point important pour le renouvellement de celui-ci.

Comment convaincre mon employeur de me laisser partir en formation?

Les 5 arguments qui fonctionnent:

- Un métier, cela évolue, donc un professionnel, ça se forme!
- L'employeur a tout à y gagner (en améliorant votre pratique professionnelle)
- Parfaire vos compétences pour mieux répondre aux besoins de vos employeurs
- Ces formations sont conçues pour le métier d'AMA ou GAD et les besoins du particulier employeur
- Parce que la formation est un droit...(extrait de IPERIA)



-Il y a quelques temps le module de formation « *Favoriser la relation avec la famille* » avait suscité votre intérêt, c'est pourquoi nous souhaiterions la mettre en place sur notre territoire. Nous vous rappelons que pour cela il faut un minimum de 8 stagiaires.

Pour permettre aux familles d'anticiper le départ en formation de leur salarié et de s'organiser, nous vous proposons d'ores et déjà les dates de cette formation qui aura lieu courant mai 2020, un vendredi et samedi journée puis 15 jours plus tard, un vendredi journée.

Pour vous inscrire, merci de contacter Laure Lafitte-Houssat au Greta: 05.59.52.25.25 ou laure.lafitte-houssat@greta-sud-aquitaine.fr

Formation / évolution animation

Faire d'un RAM un vrai lieu d'accueil pour les enfants et d'échanges entre professionnels, une formation que nous avons effectuée à Paris au sein de l'Association PiklerLoczy.

Voici quelques points que nous avons abordés en formation et que nous souhaitons vous faire partager:

- Replacer toujours l'ENFANT au centre de notre travail, en lien avec ses parents, l'Assistante Maternelle ou Garde à Domicile.
- L'importance de se donner le temps d'OBSERVER l'enfant, dans tout ce qu'il fait. Prendre l'enfant là où il en est. Rendre l'enfant auteur et acteur de ce qu'il fait (l'enfant choisit ou pas de faire une activité, il choisit la durée de son activité, il participe durant le change, les soins). Rechercher la juste proximité entre l'adulte et l'enfant (attention aux interventions parfois hâtives de l'adulte).
- Lors des transmissions aux parents, le professionnel pourra parler de son plaisir à observer le plaisir de l'enfant, dans ce qu'il sait faire (face à l'inquiétude parfois des parents dans ce que leur enfant ne sait pas encore faire...). Toujours rester vigilant à ce que l'on transmet et comment, en faisant attention à la fragilité de la parentalité.
- Concernant l'aménagement de l'espace durant les temps d'animation collective, penser plusieurs mêmes types de propositions à différents endroits (motricité, manipulation, construction, jeux symboliques, expression...). Le professionnel anime par son regard bienveillant, sa parole d'encouragement. L'enfant construit ses appuis psychiques en construisant ses appuis physiques. Il peut répéter un même jeu, sans ressentir d'ennui, juste par nécessité.

Voici en pratique comment nous travaillerons à les mettre en place lors des animations:

- espace plus épuré,
- suppression du thème dans le programme d'animation : proposition de différents types de jeux (motricité, construction, manip, jeux symbolique...) que l'enfant explorera à sa guise
- une tenue confortable sera privilégiée
- une réflexion sera menée sur le matériel que nous utilisons (écologie, santé environnementale, bienfaits pour l'enfant...) et sur la qualité de ces temps-là (nombre de personnes accueillies...)

Cette démarche se faisant dans le but de **favoriser** avant tout **la motricité libre et l'activité libre** de l'enfant.

Recette Pâte à Modeler :

Ingrédients : - 1 verre de farine

- ½ verre de sel fin
- 1 verre d'eau
- 1 c à soupe d'huile
- 2 c à café de crème de tartre (pharmacie)
- colorants alimentaires

Recette :

- 1/ dans un verre d'eau, diluer quelques gouttes de colorants alimentaires et 1 c à s d'huile.
 - 2/ dans une casserole, mélanger la farine, le sel et la crème de tartre et ajouter le verre de colorant
 - 3/ faire chauffer le mélange en remuant constamment.
- Quand la pâte se décolle, la verser dans un bol et laisser refroidir.
Quand le mélange est tiède, faire une boule et couvrir avec une assiette.
- 4/ Une fois froide conserver dans des sachets hermétiques fermés dans la porte du réfrigérateur.



Agenda et infos diverses

- Depuis quelques temps, les mails que nous envoyons arrivent parfois dans les Spam ou n'arrivent pas... donc voici l'adresse avec laquelle nous communiquerons avec vous : relaisgoxama@gmail.com
- Journées Départementales des Familles 2020 :
 - Soule-Xiberoa : le samedi 15 février à partir de 9h30 à la salle paroissiale de Mauléon : *Réchauffons nos familles, pas la planète. Trucs et astuces du quotidien.*
 - Amikuze / Iholdi-Oztibarre : le samedi 22 février de 9h30 à 12h30 au lycée Errecart à Saint Palais : spectacle *Milia*, jeux avec la ludothèque Tip Tap
 - Garazi-Baigorri : le samedi 29 février de 14h30 à 18h à la salle municipale d'Irouleguy : spectacle de magie, jeux en bois, maquillage, photomaton
- Le Relais Goxama sera fermé pour congés du Lundi 23 décembre 2019 au soir, au Lundi 6 janvier 2020 au matin.

Animations

Pour différentes raisons (organisation, écologie, économie...), à partir de janvier 2020, nous publierons l'Inforam en format papier en janvier puis en juillet. Nous enverrons régulièrement des articles, infos diverses...par mail. Le planning suivant pourra être modifié en fonction de projets ou idées nouvelles.

Dates :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mardi 7 : St Palais : MSP *	Mardi 4 : St Palais : MSP	Mardi 10 : St Palais : MSP	Mercredi 1 : St Palais Spectacle Le petit bain **	Mardi 5 : St Palais : MSP	Mardi 2 : St Palais : MSP
Mardi 14 : St Palais : EHPAD	Mardi 11 : StPalais : EHPAD	Jeudi 12 : Iholdy : EHPAD	Mardi 7 : St Palais :10h : Médiathèque	Jeudi 7 : Iholdy : EHPAD	Jeudi 4 : Iholdy : EHPAD
Jeudi 16 : Iholdy : EHPAD	Jeudi 13 : Iholdy : EHPAD	Mardi 17 : St Palais : MSP	Jeudi 9 : Iholdy : EHPAD	Mardi 12 : St Palais : MSP	Mardi 9 : St Palais : MSP
Mardi 21 : St Palais : MSP	Mardi 18 : St Palais : MSP	Mardi 24 : St Palais : EHPAD	Mardi 14 : St Palais : MSP	Mardi 19 : St Palais : EHPAD	Mardi 16 : St Palais : EHPAD
Mardi 28 : St Palais : MSP	Samedi 22 : St Palais : JDF	Jeudi 26 : Iholdy : EHPAD	Mardi 21 : St Palais : EHPAD	Mardi 26 : St Palais : MSP	Jeudi 18 : Iholdy : EHPAD
Jeudi 30 : Iholdy : EHPAD	Mardi 25 : St Palais : MSP	Mardi 31 : St Palais : MSP	Jeudi 23 : Iholdy:Multi Accueil		Mardi 23 : St Palais : 10h : Médiathèque
	Jeudi 27 : Iholdy:Multi Accueil				Mardi 30 : Aicirits : Jardin Public

* Maison des Services Publics (1er étage)

** Spetacle « Le petit Bain » proposé par Kultura Bidean (CAPB) à 10h à la Salle St Louis. Plus d'infos dans les semaines à venir.

